

Amnesty International publie son Rapport 2016/17

Amnesty International, 22 février 2017 La « politique de diabolisation » menace les droits en Afrique de l'Est Une politique de diabolisation s'est propagée sur toute la planète en 2016 et, dans la région Afrique de l'Est, Corne de l'Afrique et Grands Lacs, la montée de l'autoritarisme et l'escalade des conflits ont donné lieu à une multiplication des atteintes aux droits humains, a déclaré Amnesty International mercredi 22 février 2017, lors du lancement de son évaluation annuelle de la situation des droits humains à travers le monde.

Son Rapport 2016/17, La situation des droits humains dans le monde, couvre 159 pays (dont 11 dans la région Afrique de l'Est, Corne de l'Afrique et Grands Lacs) et offre une analyse complète de la situation des droits fondamentaux sur la planète. Il met en lumière le traitement honteux réservé aux réfugiés au Kenya, où ils ont été désignés comme boucs émissaires, le recours à des armes chimiques contre des civils au Soudan, les homicides de manifestants, tués de sang froid, en Éthiopie, l'emprisonnement de partisans de l'opposition et de jeunes militants en République démocratique du Congo (RDC), ou encore la mort de milliers de personnes au Soudan du Sud lorsque le conflit politique a pris une tournure ethnique. « Bien souvent, des dirigeants qui se sont accrochés au pouvoir par tous les moyens ont fait que susciter la peur et diviser les populations, déployant des militaires face à des civils sans armes et imputant leurs propres échecs et incapacités à des minorités, y compris aux réfugiés », a déclaré Muthoni Wanyeki, directrice régionale d'Amnesty International pour l'Afrique de l'Est, Corne de l'Afrique et Grands Lacs. « Dans plusieurs pays de la région, les chefs d'État ont agi au mépris de la Constitution afin de se maintenir au pouvoir, les élections étant que de pure forme. L'instabilité politique et les éruptions de violence qui en ont découlé ont créé un climat de peur, qui a contraint une partie de la population à trouver refuge dans les pays voisins. » Au Burundi, la justice s'est entêtée à ne pas faire cas des victimes de violations des droits humains commises à la suite du refus du président Pierre Nkurunziza de quitter le pouvoir, et les forces de sécurité ont continué à se rendre coupables d'atteintes aux droits fondamentaux, notamment d'homicides illégaux, de disparitions forcées, d'actes de torture et autres mauvais traitements, ainsi que d'arrestations arbitraires. Pendant ce temps, le gouvernement avait autre préoccupation que le retrait du pays de la Cour pénale internationale (CPI), et le Burundi a été le premier pays africain à s'engager dans ce processus. L'Érythrée est demeurée un des principaux pays d'origine des réfugiés, le gouvernement du président Isaias Afewerki faisant toujours preuve de la même intransigeance à l'égard de la dissidence. Dans un rapport publié en juin, la Commission d'enquête des Nations unies sur la situation des droits de l'homme en Érythrée a indiqué que des crimes (homicides, viols, actes de torture et réduction en esclavage, notamment) avaient été commis de manière systématique et généralisée dans les centres de détention et les camps d'entraînement militaire, entre autres lieux, dans le but d'instaurer un climat de peur, de dissuader les opposants et, au bout du compte, d'avoir le contrôle sur la population. Cependant, fuir à l'étranger n'apportait parfois guère de soulagement étant donné que les États démissionnaient de leurs responsabilités et tournaient le dos à leurs obligations internationales en matière de protection des réfugiés. Le rapport annuel d'Amnesty International portant sur l'année 2016 montre que 36 pays dans le monde ont violé le droit international en renvoyant illégalement des réfugiés dans des pays où leurs droits étaient menacés. Au Kenya, les autorités ont indiqué qu'elles prévoyaient de fermer le camp de réfugiés de Dadaab et de renvoyer dans leur pays plus de 250 000 réfugiés, somaliens pour la plupart, sous prétexte qu'ils représentaient une menace pour la sécurité. « Pendant des mois, la menace de la fermeture de Dadaab a pesé sur les réfugiés ; bien que cette décision ait finalement été annulée par la Haute Cour en février, elle n'en reste pas moins un exemple typique des intentions délétères des États et montre que des personnes dans le besoin peuvent être désignées collectivement comme boucs émissaires », a déclaré Muthoni Wanyeki. Dans toute la région, les agents chargés du maintien de l'ordre ont eu recours à une force excessive contre des manifestants qui tentaient de faire valoir leurs droits. En Éthiopie, plus de 800 personnes ont été tuées au cours des mois de protestation contre l'exclusion politique et le creusement des inégalités foncières, en particulier dans la région d'Oromia. En RDC, les forces de sécurité ont fait des dizaines de morts et de nombreux blessés en réprimant les multiples manifestations qui réclamaient la tenue des élections dans les délais et le départ du président Joseph Kabila à l'issue de son deuxième mandat. En Ouganda, la police a dispersé de force des rassemblements pacifiques de l'opposition, arrêté arbitrairement des personnalités politiques de l'opposition, y compris des candidats à l'élection présidentielle, et infligé des actes de torture et autres mauvais traitements à des militants de l'opposition à l'approche des élections législatives de février. Le jour du scrutin, les émissions en direct ont été interdites et les réseaux sociaux ont été bloqués dans tout le pays, ce qui constituait une restriction illégale du droit à la liberté d'expression. En août, des policiers ont battu et arrêté des membres de la communauté LGBTI (lesbiennes, gays et personnes bisexuelles, transgenres ou intersexuées), sur lesquels ils se sont aussi livrés à des attouchements, lors d'une marche des fiertés organisée à Kampala ; au moins deux personnes ont dû être hospitalisées. Quelques jours plus tard, le ministre de l'Éthique et de l'Intégrité, Simon Lokodo, a menacé d'appeler les Ougandais à s'en prendre aux gays. Et pourtant, envers et contre tout, des citoyens ordinaires ont continué à défendre leurs droits. Au Kenya, des centaines de personnes ont défilé afin de réclamer justice au nom de l'avocat spécialiste des droits humains Willie Kimani, de son client Josphat Mwendwa et du chauffeur de moto-taxi Stephen Muiruri, tous trois tués par la police. Les auteurs présumés de ces crimes sont en instance de jugement. En RDC, les jeunes militants détenus pour avoir fait campagne contre le report des élections ont été libérés à la suite d'une mobilisation de grande ampleur en faveur des droits humains. « Cela prouve que nous ne pouvons pas rester sans rien faire et attendre passivement des États qu'ils se battent pour nos droits. C'est nous, les citoyens, qui devons passer à l'action », a déclaré Muthoni Wanyeki. « Face à l'intolérance croissante, nous devons

aussi défendre les personnes qui s'opposent aux autorités et se font les champions des droits humains, en demandant à nos gouvernements de respecter les normes et les obligations établies de longue date en matière de droits fondamentaux. »

```
(adsbygoogle = window.adsbygoogle || []).push({});
```